



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 19 décembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 27
Excusés : 26

Date convocation : 12 décembre 2022
Date affichage : 21 décembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de DAMPIERRE, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Étaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BUSSIERE P, CUINET Jean-Pierre, CROISERAT JL, DAMY O, DEWALLY D, DIEBOLT A, FICHERE JP, GUERRIN B, GUIBELIN H, MIRAT M, PECHINOT J, REBILLARD JM, ROBERT JC.
Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DAUNE M, FASSET G, GOUNAND A, DUVERNOIS L, PERTUS E.
Communauté de Communes du Val d'Amour : DEJEUX A, PICHON JC, SERMIER P.
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : PONSOT D, GARNIER JN, SCHMITT A, LAGALICE C, LEFEVRE N.

Étaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, CALINON S, CHAUCHEFOIN G, FERNOUX-COUTENET G, GAGNOUX JB, GINDRE D, HOFFMANN M, JEANNEUX C, LACROIX O, LAGNIEN J, MATHIOT A, MEUGIN O, PERNOUX A.
Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, BENESSIANO M, THABARD JC.
Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DEGAY P, DUGOIS C, FRAICHARD A, HENRIOUD G, THERY J.
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : CORDIER E, FLUCHON E, GUILLEMOT J, SCHMIEDER M.


Secrétaire de séance : Monsieur CUINET Jean-Pierre

Délibération n° 19122022-4cs

OBJET : Budget Primitif de l'année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis du Bureau Syndical du 21 novembre 2022,

Le Président EXPOSE le Budget Primitif de l'année 2023, puis met au vote.

Envoyé en préfecture le 06/01/2023
Reçu en préfecture le 06/01/2023
Publié le 
ID : 039-253900633-20221219-19122022_4CS-DE

FONCTIONNEMENT			
Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Cotisation des adhérents	6 780 728,00	Charges de personnel	4 078 900,00
Produits et services	3 120 000,00	Autres charges de gestion courante	2 928 305,00
Atténuations de charges	80 000,00	Charges à caractère général	2 259 050,00
Impôts et taxes (remb. TICPE)	60 000,00	Opérations d'ordres	1 175 547,96
Opérations d'ordres	49 581,74	Charges financières et exceptionnelles	48 842,12
Autres produits de gestion courante	21 185,25		
Produits financiers et exceptionnels	25 010,00		
TOTAL	10 136 504,99	TOTAL	10 490 645,08
Excédent de résultat reporté	354 140,09		
TOTAL Recettes de fonctionnement	10 490 645,08	TOTAL Dépenses de fonctionnement	10 490 645,08
INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement		Dépenses d'investissement	
Opérations d'ordres	1 175 547,96	Immobilisations corporelles	1 793 000,00
FCTVA	150 000,00	Immobilisations incorporelles	100 000,00
Autres	300,00	Remboursements d'emprunts	162 500,00
		Opérations d'ordres	49 851,74
TOTAL	1 325 847,96	TOTAL	2 005 081,74
Excédent de résultat reporté	/		
Emprunt 2023	679 233,78		
TOTAL Recettes d'investissement	2 005 081,74	TOTAL Dépenses d'investissement	2 005 081,74

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✓ **APPROUVE** le budget primitif 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	10 490 645,08 €	2 005 081,74 €
RECETTES	10 490 645,08 €	2 005 081,74 €

- **PAR CHAPITRE** en section de fonctionnement
- **PAR CHAPITRE** en section d'investissement

Fait à Brevans,
Le 19 décembre 2022

Le Président

Jean-Pascal FICHERE

